

NOUVELLE RECETTE  
Avec des vrais  
morceaux de  
vie de quartier !  
➤ PAGE 8

N° 44  
10 F  
Octobre  
1999

# La Page

DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

## ELECTIONS

Dernier scrutin avant 2001, les européennes du 13 juin dernier préfigurent-elles un changement de majorité à la mairie? Socialistes et Verts se disputent déjà les dépouilles de la droite. ➤ PAGE 2



## PROMENADES

A l'ouest, la rue du même nom se souvient, et reprend vie après les bouleversements qu'elle a subis ces dernières années. A l'est, la rue Bezout recèle des petits trésors de créativité. Voyages d'une rive à l'autre. ➤ PAGES 4 ET 6

## HISTOIRE

C'est le 18 juin 1949, en pleine guerre froide, que l'avenue d'Orléans prit le nom du "libérateur" Leclerc. L'occasion d'un affrontement spectaculaire entre "factieux" gaullistes et "agents de Moscou". ➤ PAGE 6



## THEATRES

Boulevard Jourdan, le Théâtre de la Cité internationale frappe les trois coups d'une saison dédiée aux spectateurs. Avenue Marc-Sangnier, le Théâtre 14 porte le nom d'un découvreur : hommage à Jean-Marie Serreau. ➤ PAGES 7 ET 8

## Rue Didot

# Hôpital Broussais: silence, on brade

● Le déménagement des principaux services de Broussais vers l'hôpital Georges-Pompidou prend du retard, mais l'Assistance publique cherche déjà à vendre les terrains. L'espace libéré offrirait en effet un marché juteux pour les promoteurs privés... A moins que les habitants et les associations n'interviennent pour faire valoir leurs propositions d'aménagement.



Le projet de transfert des activités de Broussais vers l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, fait figure d'Arlésienne. Prévu en septembre 1999 (voir "La Page" n° 37), le déménagement est à nouveau reporté à mars ou avril 2000, un report confirmé début septembre par le directeur de l'HEGP devant les syndicats. Mais le mois de septembre 2000 est aujourd'hui évoqué, voire 2001 si l'on en croit certains agents de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'organisme gestionnaire présidé par le maire de Paris. Des rai-

sons techniques sont d'emblée avancées pour expliquer le premier retard. Le bâtiment de l'HEGP souffre d'un défaut temporaire de mise aux normes. De nombreux problèmes de sécurité du bâtiment ne sont toujours pas réglés : joints d'étanchéité défectueux, voies d'accès difficiles pour les handicapés, lances incendie impossibles à dérouler, etc. Le comble étant un affaissement de bâtiment de près de huit centimètres !

Mais, si l'on en croit certains bruits émanant de l'AP-HP, gouvernement et mairie feraient également pression pour que le transfert ne s'effectue

pas avant les municipales de 2001. Même la mairie du 14<sup>e</sup>, bien qu'elle n'ait pas le pouvoir d'influer sur le transfert, souhaiterait étouffer tout bruit de déménagement avant cette élection. Tous semblent craindre qu'on leur impute la perte de cet important équipement. La question est en effet sensible. Le quartier s'est déjà mobilisé aux côtés des syndicats pour le maintien de l'établissement.

Le retard pris dans le déménagement de Broussais apparaît fâcheux pour l'Assistance publique. D'abord du fait du décalage avec le transfert en cours des deux autres établissements. ➤ SUITE PAGE 3

PHOTO : FRANÇOIS HENRI

02 Fol to 29598

## CENT NOMS POUR LES SANS-PAPIERS : "NOUS ASSUMONS LE DELIT DE SOLIDARITE"

Résultat de l'accumulation de lois visant à limiter l'immigration, des dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière restent condamnés à la clandestinité. Parmi eux, des habitants du quartier, épaulés depuis plus de deux ans par le Collectif des citoyens du 14<sup>e</sup> (voir "La Page" n° 42). Alors que la loi punit lourdement l'aide au séjour irrégulier, le Collectif du 14<sup>e</sup> fait signer un appel public à la désobéissance. Nous publions quelques extraits de ce texte et la liste des premiers signataires.

### "Nous resterons aux côtés des sans-papiers"

"Hier, 150 000 sans-papiers, encouragés par les promesses électorales du candidat Lionel Jospin et par la circulaire Chevènement du 24 juin 1997, choisissant de sortir de la clandestinité (...). Aujourd'hui, 75 000 d'entre eux ont été régularisés ; 75 000 sont menacés d'expulsion. "Condamnés de nouveau à la clandestinité, à tout moment passibles d'expulsion, ces personnes, que certains d'entre nous connaissons personnellement depuis plusieurs années, vivent aujourd'hui dans la peur, sans possibilité de travailler autre que celle de se soumettre aux lois de l'esclavage dans les chantiers et ateliers clandestins. Ces hommes, ces femmes, ces enfants n'ont commis d'autre délit que celui de vouloir vivre avec nous sans être de riches investisseurs. (...)

"Depuis plusieurs mois, nous avons décidé d'apporter notre soutien aux sans-papiers. (...) Nous, soussignés, rejetons les conséquences de la loi, au risque d'être mis en examen (cinq ans d'emprisonnement et 200 000 F d'amende, selon l'article 21 de l'ordonnance de 1945 et l'article 12 de la loi Chevènement), et en toute connaissance de cause décidons d'apporter aux sans-papiers toute aide nécessaire à leur survie en France, jusqu'à la régularisation définitive, et de ne jamais les dénoncer. Nous appelons l'ensemble de citoyens à se joindre à la lutte des sans-papiers et à s'investir aujourd'hui dans ce "débit de solidarité"."

### Les cent premières signatures recueillies par le Collectif du 14<sup>e</sup>

Marc Adrien, Chrystelle Amblard (Verts), Jean-Paul Armangau (Urbanisme et démocratie, UD), Olivier Aubert, Françoise Audubert, Guérolé Azerthiope, Alain Baldo, Georgette Baldo, Evelynne Barbe, Geneviève Belenger (Parti socialiste, PS), Monique Benjamin, Mohamed Bensaid, Micheline Bernard (PS), Tatiana Blond (Verts), Jacques Blot, Aurélien Bonnefond (Verts), Edith Borgiallo, Hamza Bouziri, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Pierre Castagnou (PS), Pascal Cherki (PS), Laurence Croq (La Page), Emmanuelle Dang Tran, Jocelyne David, Agnès Deboulet, Christian Debroize (Ligue des droits de l'homme, LDH), Luc Desbertrand, Marie-France Desbryères, Sylvie Dessoudre, Alan De Velder, Dominique Dorson, Marnix Dressez (Sud Education), Amélie Dutrey, René Dutrey, Jean Echiffre, Noëlle Echiffre, Frédéric Etchebarria, Catherine Evraud, Philippe Gandillon (Verts), Hélène Garner (UD), Marc Gourden, Pierre Guillibert, Françoise Hébert, Samuel Hébert, François Heintz (La Page), Anne-Marie Henry, Michael Hoare, Carole Jacquinet, Adèle Jayle, Claudine Jouanneau, Irène Kaganski, Danièle Krassilchik (LDH), Juliette Krassilchik, Nicolas Krassilchik, Pierre Lada (Egale), Philippe Lame, Paule Lascombes (La Page), Stéphane Le Bourhis, Simone Leclere, Raymonde Le Cocq, Philippe Le Portz, Laurence Leralbe, Jacques Levy-Huet, Nicolas Liebault (Egale), Jacqueline Lissac (LDH), Evelynne Lohr (UD), Denis Masson, Nelly Mauchamp (Droits devant), Denis Metayer, Emma Meyrigne, Nadine Michaud, Vera Molnar, Etienne Morin, Faygal Najah, Bruno Négroni (La Gamberge), Elza Oppenheim (La Page), Nathalie Osmont, Jean-Noël Palermé, Marie-Laure Pannier, Claude Penit (SNCS-FSU), Jacqueline Penit, Joël Périer, Geneviève Petauton, Sophie Pietrucci, Jacques Pigaillem (Alternatifs), Michèle Plusch, Patricia Porée (Sud Education), Josiane Proust, Logo Rego, Rita Rego, Martine Renand, Alain Ribat (Mrap), Paule Riotte, Muriel Rochut (La Page), Suzanne Rosenberg, Dominique Roux, Jacques-Hervé Saia, Julien Saia, Guillaume Sapriel, Alain Schifres, Françoise Schifres, Moussa Sima, Isabelle Siro (Mrap), Omar Slihi (La Page), Patrick Slihi, Jean-Philippe Spector, Régine Spiegelblatt, Pascal Susan, Elisabeth Tisserand, Cécile Tarrère, Jean-Michel Tebao, Claude Touré, Isabelle Tsai, Chryssi Tsirogiani (UD), Nicole Vercurryse, Christiane Virot, Derek Wiebe, Jean-Louis Zaccaron.

Collectif des citoyens du 14<sup>e</sup>, tél.-fax : 01.45.38.52.19.

## Arrestation illégale rue Daguerre

● Samedi 12 juin, rue Daguerre. En cette veille de consultation électorale, la rue piétonne est encombrée de distributeurs de tracts de toutes obédiences. Vers 10 h 30 se joignent à eux une poignée de sans-papiers, venus de la Société des gens de lettres, rue du Faubourg-Saint-Jacques, qu'ils "occupent" pacifiquement depuis le mercredi précédent. Accompagnés de militants de la Ligue des droits de l'homme membres du Collectif des citoyens du 14<sup>e</sup>, ils distribuent un tract faisant le point sur leur situation et invitant à une fête organisée le soir même à l'hôtel de Massa.

Prétendant alertée par "un commerçant" qui se serait plaint, la police intervient bientôt, procède à un contrôle d'identité et arrête un des sans-papiers, placé en garde à vue puis maintenu en rétention administrative en

vue de son expulsion. Mais le 16 juin, conseillé par l'avocate de la LDH Dominique Noguères, le prisonnier obtiendra de la cour d'appel de Paris l'annulation du contrôle d'identité et de l'interpellation, jugés irréguliers.

Le tribunal a en effet considéré que rien, chez l'intéressé - dont il n'a pas échappé aux fonctionnaires de police qu'il était "de type asiatique" -, ne permettait de "présumer [qu'il] était en train de commettre une infraction", et qu'il n'y avait pas lieu de "prévenir une atteinte à l'ordre public". Il a donc immédiatement été remis en liberté.

On se réjouira bien sûr de cette victoire du droit, mais on continuera de s'inquiéter pour tous ceux et celles qui, privés du soutien d'une association, vivent dans la précarité, menacés en permanence par l'arbitraire policier et les contrôles au faciès. O.S.

## Objectif 2001

# Européennes: une élection peut en cacher une autre

● La défaite de la droite, le 13 juin dernier, renforce l'hypothèse d'un changement de majorité municipale en 2001.

Euphorie rue Francis-de-Pressensé, effondrement rue Raymond-Losserand, circonspection rue de Gergovie : les résultats des élections européennes ont été très diversement appréciés dans les états-majors politiques du quartier.

Dimanche 13 juin, 21 heures. A l'Entrepôt, sympathisants Verts et équipes de télé attendent la venue de Daniel Cohn-Bendit en se régulant au score national de la liste écologiste. A quelques mètres de là, la députée RPR Nicole Catala ne reçoit dans sa permanence qu'une pincée de compagnons, comme hypnotisés par la lueur du téléviseur. Le petit écran scintille aussi dans le nouveau local du PS, mais ici, on communique plutôt autour de la calculette, additionnant les pourcentages à mesure que parviennent les scores de chaque bureau de vote du quartier. Un calme et une retenue qui contrastent avec le prin-



Rue du Moulin-Vert. Fort des 18,4 % obtenus par sa liste, Daniel Cohn-Bendit semble se prendre d'intérêt pour l'arrondissement où il a élu domicile.

cipal enseignement à tirer de ces chiffres (voir tableau) : pour la première fois dans le 14<sup>e</sup>, l'ensemble des listes se réclamant de la gauche obtient la majorité absolue des suffrages. Après l'avertissement des régionales de 1998, quand la "gauche plurielle" avait devancé la droite parlementaire, l'hypothèse d'un changement de majorité aux prochaines municipales devient très crédible.

Les partisans du RPR pourront toujours se consoler en constatant que la liste Sarkozy arrive en tête de la droite, mais il n'est pas sûr que l'union de circonstance entre tiberistes, toubonistes, séguinistes et autres libéraux résiste à cette cuisante défaite. L'équipe municipale n'a jamais été aussi fragile et on voit mal comment elle pourrait rebondir d'ici 2001, et derrière quel leader. A cet égard, le retour aux affaires de Lionel Assouad (après de graves ennuis de santé) ne symbolise pas vraiment le renouveau.

### L'odyssée des places

Les socialistes auraient donc toutes les raisons de se réjouir. Mais, si près du but, Pierre Castagnou pourrait bien se faire souffler la victoire... La perspective d'une élection facile excite en effet les appétits, et le parachutage d'une personnalité nationale est souvent évoqué dans les gazettes.

Contesté dans son propre parti, le chef de file local du PS doit par ailleurs faire face à l'ambition nouvelle des Verts. Certains écologistes soulignent en effet que la coalition PS-PRG-MDC (en recul de plus de 10 points sur les scores réalisés en 1994 par Rocard, Tapie et Chevè-

nement) est désormais minoritaire au sein de la "majorité plurielle". Ils font ainsi valoir que la poussée à gauche de l'arrondissement leur doit beaucoup et exigent déjà leur part du gâteau.

Seul problème : le parti Vert n'existe jusqu'à présent quasiment pas dans le quartier. La défense de la nature ayant horreur du vide, on voit maintenant arriver des militants écologistes d'un type nouveau, experts en manœuvres d'appareils et adeptes de la politique spectacle.

Porte-étendards de ces adhérents en phase avec l'air du temps : le "libéral-libertaire" Daniel Cohn-Bendit et son frère Gabriel, qui ont officialisé début septembre leur parachutage dans notre arrondissement. Les Verts prétendent-ils toujours incarner "une autre façon de faire de la politique" ?

OMAR SLIFI

## Le vote du 13 juin (en % des suffrages exprimés)

Participation	54,4
Blancs et nuls	3
Mégréet (MN)	2,8
Le Pen (FN)	3,8
Pasqua (RPF)	11,2
Sarkozy (RPR-DL)	15,1
Bayrou (UDF)	11,1
Hollande (PS-PRG-MDC)	22,5
Cohn-Bendit (Verts)	18,4
Hue (PCF)	4,9
Laguiller (LO-LCR)	5,3
Total gauches	51
Total droites	44
Autres (11 listes)	5

## BAUER-DIDOT: LA PAROLE AUX RIVERAINS

Bien que la mairie de Paris ait annoncé les enquêtes publiques pour l'automne, leurs dates ne sont pas publiées à l'heure où nous mettons sous presse. Elles sont le seul moment d'une longue procédure où chacun peut s'exprimer sur les projets d'urbanisme du quartier. On peut inscrire ses idées et ses remarques sur les registres conservés à la mairie du 14<sup>e</sup>, où l'on peut aussi rencontrer le commissaire-enquêteur. La Ville, qui veut faire de ces deux projets des opérations exemplaires en matière de concertation, souhaiterait qu'on lui en demande le moins possible. Après la clôture des enquêtes, le commissaire-enquêteur, expert indépendant, étudiera les remarques

inscrites sur les registres. Il donnera ensuite un avis déterminant sur chaque projet, pouvant même imposer des mesures complémentaires. Dans ce type de consultation, l'affichage municipal étant réduit au minimum réglementaire, nous vous invitons à ouvrir l'œil sur les palissades du quartier. Vous y verrez les appels et commentaires de l'association Urbanisme et démocratie qui vous donnera les clefs pour décoder le jargon urbanistique des professionnels. De vous dépendent la réalisation du jardin de Bauer-Thermopyles, des locaux pour les associations de quartier, le logement des derniers occupants... TATIANA BLOND

## Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 40 F ; soutien : 100 F (tarifs valables jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1999). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....

# Rue Didot Broussais : la grande braderie

**SUITE DE LA PAGE 1** ▶ Laënnec et Boucaut. Broussais est en effet le projet le moins avancé des trois. En janvier prochain, une partie du personnel de Broussais devra pourtant déménager à l'HEGP, complétant le personnel déjà en activité. Mais surtout, cela signifie que l'Assistance publique ne peut encore rembourser l'HEGP en vendant les terrains de Broussais. Or le gouvernement lui impose de trouver le plus rapidement possible des ressources financières. Quand on sait que la destruction de Broussais correspondrait à la création d'environ 450 logements, on peut imaginer que la vente du terrain se fera à un prix très élevé.

## Vente ou plus offrant

Le retard dans le transfert n'empêche donc pas, bien au contraire, les Hôpitaux de Paris d'amorcer la vente des terrains. Même si les difficultés à trouver un acheteur privé intéressé par une surface aussi importante les amènent à privilégier une stratégie de "bradage" du terrain, morceau par morceau et au plus offrant. Ils se heurtent à un certain nombre d'obstacles.

Certains bâtiments seront conservés. Il en va ainsi du grand bâtiment Leriche, abritant un service de chirurgie cardiaque ultra-moderne. Son maintien semble confirmé par l'évaluation de remise aux normes dont il vient de faire l'objet. Même si le montant de cette estimation, près de 120 millions de francs, remet en cause l'argument suivant lequel la vente de Broussais rembourserait la construction de Pompidou ! D'après la CGT de l'hôpital, les bâtiments de la direction situés des deux côtés de la voûte d'entrée seront également conservés pour y loger du personnel.

Mais les autres terrains sont susceptibles d'être vendus plus ou moins rapidement. Le 11 février dernier, un permis de démolir a été demandé par le maire de Paris concernant l'ensemble de la surface de Broussais. Mais le 25 mars, l'Architecte des bâtiments de France (ABF) émettait un avis défavorable à la démolition des bâtiments du début du siècle situés au centre de l'hôpital (le "peigne"), entraînant le retrait du permis. Le motif avancé par l'ABF est que cette démolition "porterait atteinte à la qualité architecturale des lieux". Bien qu'opposé à une trop grande densité d'habitation dans ce secteur, l'ABF accepte cependant que ces bâtiments soient rehaussés. La densité est en

effet aujourd'hui de 1,49, alors que la densité autorisée est de 3 (coefficient d'occupation des sols). De même, les espaces verts intérieurs, inscrits au plan d'occupation des sols, situés au milieu du "peigne" sont protégés. Cet avis défavorable rend très difficile le rachat du terrain, peu de promoteurs privés ayant intérêt à prendre possession d'un tel ensemble de bâtiments bas, vu le coût de leur réhabilitation. Seule une collectivité publique pourrait s'en porter acquéreur, mais aucune volonté politique ne s'est encore exercée dans ce sens.

Les petits bâtiments situés contre l'hôpital Saint-Joseph peuvent faire l'objet de ventes séparées, plus faciles à réaliser. Mais ils ne pourront logiquement être vendus que lorsque les bâtiments centraux le seront, faute d'une voirie d'accès. Or les mauvaises relations entre les directions de Broussais et de Saint-Joseph, qui ne datent pas d'hier (on se souvient des malades de Broussais se rendant à Saint-Joseph par ambulance !), rendent difficile un tel percement. Quant aux parkings couvrant la petite ceinture, le terrain appartient aux Réseaux ferrés de France, lesquels refuseraient pour le moment de le concéder à la Ville pour aménagement.



Les bâtiments du «peigne», construits dans les années 20, seront-ils détruits ? (PHOTO : FRANÇOIS HEVITZ)

Le bâtiment le plus facile à vendre s'avère donc celui des Mariniers, situé au sud de l'îlot, un immeuble tout neuf et bénéficiant d'une sortie sur trois rues. Dans les projets les plus récents, il était prévu qu'à l'image du bâtiment Leriche, cet immeuble soit maintenu en activité. Mais la parole donnée aux syndicats semble aujourd'hui contredite par les négociations qui ont eu très récemment lieu avec d'importants établissements privés et publics... Les Mariniers feront donc sans doute l'objet du premier rachat. Même si les Hôpitaux Publics ne seraient pas non plus en désaccord avec l'implantation à cet endroit d'un équipement scolaire... si la puissance publique en prend l'initiative.

## Les Mariniers vendus ?

Il est donc prévisible que pour obtenir des rentrées rapides d'argent, la vente se fasse morceau par morceau. Cette vision de court terme compromet l'élaboration d'un véritable projet d'ensemble qui, par exemple, conserverait les anciens bâtiments centraux et leur jardins intérieurs, aménagerait la petite ceinture en coulée verte, établirait sur le pourtour les équipements collectifs indispensables lorsque s'installent un grand nombre de ménages à un même endroit : crèche, école, maison de quartier... et bien sûr hôpital de proximité. Mais l'Assistance publique semble prête à écouter tous les projets d'aménagement. La période est aux propositions constructives.

L'association Urbanisme et démocratie a ainsi interpellé la direction de l'AP-HP pour exiger une véritable concertation, en organisant, le 2 octobre, un apéritif d'information des habitants devant l'hôpital Broussais. A son initiative, un atelier d'urbanisme est mis en place afin d'imaginer un tel projet.

NICOLAS LIÉBAULT

## ZAC MONTSOURIS : UNE FOIRE IMMOBILIERE

"Jeudi 16 septembre, les portes du nouveau quartier s'ouvrent à vous. La Société d'aménagement Denfert-Montsouris vous invite à rencontrer les acteurs de l'opération." C'était en fait une foire à l'immobilier privé ! Soleil radieux, fions-fions, buffet, fruits à volonté et de nombreux visiteurs, mais... après notre visite, nous en sommes au même point qu'avant. Les constructeurs sont là pour vendre des appartements un peu partout dans Paris. Mais concernant la Zac Alésia-Montsouris, rien de très précis, surtout pas de prix. Les catalogues sont scandaleusement luxueux, mais pour les logements sociaux (PLA), nous n'avons qu'une modeste feuille de la Saqi annonçant la construction de trente-trois appartements qui devraient être achevés au quatrième trimestre de 2000. Pourtant le maire de Paris vient de poser la première pierre de l'école. Tous les délais de livraison, annoncés pour fin 1999 lors de l'exposition précédente, sont repoussés à fin 2000 ou 2001. Le gymnase, lui, ne sera terminé qu'en 2002. Quant à la maquette du plan d'ensemble, elle fait apparaître une densité de construction très grande : il y aura peu de verdure si on exclut l'espace du parc Montsouris, qu'un visiteur non averti pourrait facilement inclure dans le "nouveau" quartier. Quand sortira-t-elle les logements des 2 500 futurs habitants ? EDWIGE JAKOB

## NOUS SOMMES 131 748 !

Le chiffre provisoire du recensement pour notre arrondissement confirme la décreuse constante amorcée à partir des années 50 (il y avait 181 458 habitants dans le 14<sup>e</sup> en 1954, et 136 574 en 1990). D.L.

# Hôpital Broussais IVG et contraception restent rue Didot

● L'hôpital Broussais gardera son centre d'orthogénie qui attire des femmes bien au-delà du quartier.

Le service d'orthogénie de Broussais est un centre de référence mondiale pour l'avortement médicamenteux ; des chercheurs américains s'y renseignent en vue de l'éventuelle mise en vente des médicaments aux Etats-Unis. Son équipe y accueille 4 000 femmes chaque année pour des examens médicaux et des entretiens. Parmi elles, 1 800 demandent une interruption de grossesse, dont 1 200 avortements médicamenteux et 600 avortements chirurgicaux (voir encadré). Depuis sa création en 1983, le centre évolue sans cesse et aujourd'hui le service espère s'agrandir

lors de la réorganisation de l'hôpital. "Il est vrai qu'on manque toujours de place. Les élèves-infirmières que nous formons en matière de planning familial sont accueillies ici. Il n'existe pas de locaux pour se réunir ailleurs de toute façon. En l'occurrence, cela nous arrange, car ainsi elles peuvent s'imprégner de l'ambiance de notre service", explique l'infirmière-conseillère. "Ici, on est en plein dans l'émotionnel des femmes."

En ce moment, à l'heure de l'imminente campagne d'information du ministère de la Santé sur la contraception, le service est très sollicité par les médias.

Et si les femmes sont aussi bien accueillies que les journalistes, elles rencontrent une atmosphère chaleureuse et confidentielle pour les soutenir pendant une démarche dont elles seules sont juges. "Un de nos projets est l'ouverture au quartier. Les jeunes filles ou couples peuvent venir se renseigner ici. Recevoir un groupe de quinze collégiens ou organiser une après-midi d'information dans un lycée est tout à fait possible. Il suffit qu'on nous le demande."

Bien souvent, les mineures ne savent pas qu'elles peuvent se procurer la pilule gratuitement, sans autorisation parentale, dans un centre de planning familial. Le jour où l'information sur la contraception sera à la portée des jeunes (la dernière campagne nationale date de 1982), il y aura forcément moins d'IVG. Aux Pays-Bas, l'éducation sexuelle commence dès la maternelle et seulement 5 % des femmes recourent à l'avortement (contre 15 % en France).

## Prévention par la contraception

Le centre d'orthogénie (régulation des naissances) informe et accompagne moralement les femmes qui traversent une situation extrêmement difficile lorsqu'elles se décident pour l'avortement. Et cela implique bien souvent un

soutien financier. Les cas sont nombreux où le ticket modérateur est trop élevé. Il est alors possible de monter un dossier de financement avec l'assistante sociale, car la carte Paris Santé ne donne pas droit au remboursement d'une IVG. En revanche, la Sécurité sociale lui réserve un budget. Une personne sans couverture sociale et sans revenu peut par ailleurs obtenir l'aide médicale de l'Etat. Une femme bénéficiant de la couverture sociale d'une autre personne (conjoint ou concubin, par exemple) peut souhaiter que cette personne ne soit pas mise au courant de l'IVG. Au bout de trois mois de résidence en France, une étrangère peut bénéficier d'une interruption de grossesse. Si elle est sans papiers, elle sera néanmoins écoutée et soutenue.

La majorité des femmes qui demandent à bénéficier d'une IVG à Broussais ont entre 25 et 30 ans, les plus jeunes étant âgées de 15 ans. Le service est connu par la bouche à oreille et grâce aux médias ou bien ce sont les médecins qui y envoient leurs patientes. "Chaque femme qui quitte notre service part avec une pilule ou un stérilet. Nous transmettons aussi des informations sur les oublis de pilules et la contraception d'urgence".

Un tel service est indispensable, car un médecin gynécologue peut refuser de

pratiquer une IVG si cela lui pose un problème de conscience. Aux Pays-Bas et en Suède la législation les oblige tous à la pratiquer. Est-ce mieux ? SABINE BRÜHL

Hôpital Broussais, Centre d'orthogénie, 96 rue Didot, tél. : 01.45.95.90.60 ou 01.45.41.13.99.

## IVG chirurgicale ou médicamenteuse

● Les lois de 1975 et 1979 autorisent la pratique de l'IVG jusqu'à un délai maximum de dix semaines de grossesse (à savoir douze semaines depuis les dernières règles). L'avortement chirurgical se pratique sous anesthésie générale (hospitalisation de six heures) ou locale (trois heures).

L'avortement médicamenteux consiste à prendre trois comprimés qui stoppent l'évolution de la grossesse (autorisé jusqu'à cinq semaines de grossesse, à savoir sept semaines à partir des dernières règles) suivis, 48 heures plus tard, d'une observation d'une matinée à l'hôpital où les femmes prendront, dès l'arrivée, deux autres comprimés qui favorisent l'expulsion de l'œuf fécondé.

## La pilule du lendemain

● Depuis le 30 mai dernier, les médicaments de contraception d'urgence ne portent plus l'étiquette rouge ce qui veut dire que la pilule du lendemain se vend sans ordonnance dans les pharmacies.

A moins de tomber sur un pharmacien de mauvaise foi ou qui ne se tient pas au courant des médicaments délistés, les jeunes filles et femmes peuvent se procurer du Tétragnynon ou du NorLevo qui visent à éviter l'ovulation ou l'implantation d'un œuf fécondé et qu'il

faut prendre le plus tôt possible après un rapport sexuel non protégé.

Ces médicaments coûtent entre 25 F et 58 F la boîte. Ils sont moins chers et beaucoup moins lourds à supporter que le Stédiril qu'ils remplacent.

Il existe un numéro d'appel où médecins, psychologues, conseillers juridiques et assistantes sociales répondent à toutes les questions que peuvent se poser des jeunes en matière de sexualité, contraception, sida... : Fil santé jeunes, 0 800 235 236.



# Rue de Plaisance Et la lumière fut

● Une poignée d'habitants a séduit tout le quartier lors d'une soirée projection originale.

Imaginez une rue calme où circulent peu de voitures. L'été arrive et les soirées invitent à la balade. La nuit tombe. Soudain, le mur que vous longez s'illumine et un paysage de carte postale apparaît devant vos yeux médusés. Plus loin, une autre tache de lumière éclaire la nuit, puis une autre... De loin en loin, c'est toute la rue qui devient salle de spectacle où souvenirs de vacances, photos d'art, courts et longs métrages se succèdent.

Le 5 juin dernier, Navarro et ses amis \* ont organisé une manifestation d'un type nouveau. Il s'agissait de persuader un maximum d'habitants de la rue de Plaisance de projeter films ou diapositives depuis leurs fenêtres sur le mur d'en face. Paris réussi. Prévenus par les affiches collées aux alentours, les spectateurs ne cachent pas leur enthousiasme et leur satisfaction de participer à l'avènement d'une nouvelle forme d'appropriation de la rue par les habitants. Ceux qui étaient venus là "pour voir" restent plusieurs heures et se baladent d'un bout à l'autre de la rue pour "zapper" des rives du Mexique à Sindbad le marin. Dans un café, les propriétaires accueillent une

autre forme de projection. Un bout de film muet est projeté en boucle sur un drap blanc tendu au fond de la salle. Il montre des danseuses en tutu faisant quelques entrechats. Aux cliquetis du projecteur se superpose le savoir-faire de deux artistes qui mélangent des échantillons de musique en rythme avec des pas de danseuses des années 20. Un moment magique.

Vers minuit tout le monde se disperse en félicitant les organisateurs et en leur réclamant d'autres "Faites de la lumière !" dans les mois à venir.

JEAN-PAUL ARMANGAU

(\* Egalement créateurs de la télé libre Télé-Plaisance (voir "La Page" n°39) que les habitants des alentours peuvent capter sur le canal 36, juste après M6.



Le 5 juin. (PHOTO VINCENT FORESTO)

## Anniversaire Quand la fête battait son plein

● En juin dernier, "La Page" fêtait ses dix ans.

L'équipe du journal n'a pas ménagé ses efforts pour fêter les dix ans de "La Page", fin juin ! Il y eut d'abord la réalisation des 4 pages spéciales du n° 43 : imaginer le quartier dans dix ans, en 2009. Bien joué, un journaliste a même appelé pour avoir des nouvelles de l'étonnant poisson pêché dans le "canal périphérique" ! En ouverture de la semaine de festivités, un débat public

sur la vie de quartier réunit une cinquantaine de personnes avec la participation de plusieurs journaux de quartier parisiens. Georges Percé fut de la partie, à travers des extraits de son livre "Espèces d'espaces" : "Pourquoi ne pas privilégier la dispersion ? J'irais dormir à Denfert, j'écouterais de la musique place Voltaire, je ferais l'amour à la

Poterne des Peupliers, je mangerais rue de la Tombe-Issoire". Carrément festif, ensuite, la fête des Thermopyles, avec nos amis d'Urbanisme et démocratie, et un ciné en plein air qui eut un succès sans précédent. Le bouquet, bien sûr, avec la fête de "La Page" : stands associatifs, vide-greniers, musique, danse...

Les médias ne pouvaient ignorer tous ces événements ! Nous eûmes les honneurs de la presse écrite mais aussi de la radio : France Culture, Radio France urgences et, "last but not least", France Inter. Trêve d'éloges... Souhaitons que ces manifestations et rencontres aient renforcé les liens avec nos lecteurs et entre les différentes associations qui militent pour sauvegarder ou créer des lieux de vie et de solidarité.

L'Equip'PAGE



Le 21 juin, rue Vercin. (PHOTO MURIEL ROCHUT)

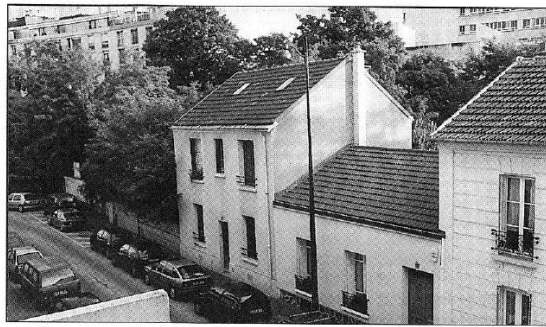
## La fête est dans l'air du temps

● Est-ce l'approche de la fin du millénaire ou le retour à une vie plus conviviale dans nos quartiers ? Toujours est-il que les festivités organisées depuis cinq ans à Plaisance par "La Page" et Urbanisme et démocratie donnent des idées. Après "14<sup>e</sup> en fête" qui, avec de grosses subventions, propose des concerts de rock confidentiels (quatre spectateurs au mois de mars), c'est la municipalité qui emboîte le pas depuis quelques mois en organisant un vide-grenier rue Didot, une tombola à Monton-Duvernet, un repas de quartier et une séance de cinéma en plein air ! Un

an et demi nous séparent des élections municipales et nos édiiles semblent chercher à se rapprocher de leurs électeurs. C'est tant mieux, et espérons que ceux-ci ne verront dans le titre de la projection devant la mairie du 14<sup>e</sup> - "On connaît la chanson" - que le choix d'un film populaire.

Les habitants se réjouissent de tant de sollicitude et attendent de nouvelles idées pour l'animation des quartiers. A ce propos, l'association Urbanisme et démocratie nous signale qu'elle compte faire installer un cirque à Plaisance pour la période de Noël. J.-P. A.

## LA RUE LEDION EN COLERE



Sur cette parcelle doit trouver place un immeuble de cinq étages en bordure de la petite ceinture, à la jonction des rues Giordano-Bruno et Ledion. Ce n'est pas l'avis des habitants de ce petit îlot de verdure

qui contestent ce projet. Pétitions, interpellations d'élus, repas de quartier se succèdent depuis le mois de mai. Une association est en cours de constitution. Contact au 06.07.43.66.86

## Rue Didot

# Adieu beurre, crème, fromage

● Avec le départ en retraite de Denise, la rue Didot perd sa dernière crèmerie.

En ces derniers jours de juillet, les fleurs et les cadeaux ont remplacé les fromages dans la crèmerie du 90, rue Didot. La fermeture est proche et définitive : mademoiselle Denise prend sa retraite et les marques de sympathie s'accumulent dans la boutique. C'est la fin de quarante-cinq ans d'activités où les camemberts bien affinés et les comtés fruités (les fromages préférés de Denise) ont ravi fidèles et clients de passage.

C'est un peu par hasard que, venant de l'Oise, Denise débarque à Paris au début des années 50. Par hasard aussi qu'elle se retrouve à vendre des fromages dans cette boutique qu'elle ne quittera plus jusqu'à la retraite. Les débuts sont difficiles, mais très vite une clientèle l'apprécie dans ce quartier riche en commerces d'alimentation. Du boulevard Brune à la rue d'Alésia on comptait quatre crèmeries. Autour, c'étaient des marchands de quatre saisons, des bouchers, des épiciers ou des marchands de vin. Aujourd'hui, seuls les boulangers ou les buralistes résistent, soit aux fermetures, soit aux reconversions en boutiques de vêtements ou de téléphones portables. Bien qu'elle ait croisé quelques célébrités du quartier (acteurs, sculpteurs ou poètes), ce sont ses fidèles clients que Denise apprécie le plus. D'ailleurs, elle préfère parler "d'amis". Tout comme elle préfère parler de crèmerie plutôt que de fromagerie. Et elle se moque bien volontiers de ces "maîtres fromagers" ou autres "maîtres affineurs" qui fleurissent dans Paris et qu'elle rencontrait sur le marché de Rungis achetant les mêmes fromages qu'elle !

Denise aime raconter les fameuses gâteries qu'elle préparait à "ses"

enfants : la frite de comté, la carotte au roquefort ou au vacherin, la pleine poignée de gruyère râpé ou encore le pot de crème fraîche épaisse dans lequel plongeait de petites mains avides... Ni ces jeunes enfants ni leurs parents ne lui ont réclamé ces fromages "modernes" sous - ou en - plastique, prêts à tartiner ou à démolir, qui sont apparus dans les gondoles des hypermarchés. En revanche, elle a vu disparaître de vrais fromages. L'un d'eux s'appelait l'Excelsior : au lait de vache, bien crémeux avec une étiquette jaune. Cette année, bravement, elle a continué à vendre de l'époisse malgré "les calomnies et les racontars des journalistes qui n'y connaissent rien et provoquent des paniques exagérées".

Une autre chose l'agace particulièrement : les clients de passage qui la remercient du "dépannage" en achetant la brique de lait qu'ils avaient oublié de prendre à l'hypermarché. Elle n'est quand même pas qu'une roue de secours !

En ce milieu d'été, il y a tout de même un peu de fatigue chez Denise. Mais quand elle songe aux durs hivers qu'elle a dû affronter dans sa petite boutique glacée, elle ne regrette pas sa décision. Elle est quand même un peu triste de voir que son patron ne trouve pas de remplaçant et que la dernière crèmerie de la rue Didot va disparaître, laissant orphelins les amateurs de fromages du quartier.

Etouffamment, elle pense qu'elle a plus reçu que donné pendant ces quarante-cinq ans d'échanges avec ses amis. Alors elle va reprendre du service et songe maintenant à faire du bénévolat, si possible auprès des enfants. DAVID LAROUSSE

## POEMES ET LETTRES POUR LA FRATERNITE

Depuis 1991, la Ligue des droits de l'homme (LDH) organise un concours national de poèmes et lettres pour la fraternité à l'attention des enfants et adolescents. Le thème de cette année, "Les droits de l'enfant sont les droits de l'homme", est relié au dixième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les jeunes, acteurs civiques de demain, ont souvent l'art et la manière de pointer les vraies questions, en toute simplicité et en toute pertinence ; leurs textes interpellent avec force les adultes parce qu'ils osent dire que la fraternité n'est pas qu'un mot ou un rêve. L'éventail de participation est largement ouvert : ce concours s'adresse à tous les jeunes, de la grande section de maternelle au lycée. La sélection des poèmes se fait ensuite par catégorie d'âge. De nombreux établissements scolaires et bibliothèques ont été contactés, il sera aussi possible de s'inscrire individuellement. Des bulletins seront mis à disposition dans les bibliothèques (Ridder et Vandamme), et dans certaines librairies (l'Arbre à lettres et la librairie Alphonse-Daudet). On peut aussi prendre contact directement avec la section de la LDH du 14<sup>e</sup>.

Les modalités pour concourir sont assez simples : sont acceptées toutes les œuvres, en vers et en prose, illustrées ou non, sur le thème de la fraternité. Bien entendu, ces créations doivent être originales et chaque auteur doit le certifier par écrit. Les textes devront être reçus au plus tard pour le 31 mars 2000. Un jury sera constitué dans l'arrondissement qui fera une première sélection fin mai. Celle-ci sera ensuite proposée au jury national. De nombreux prix seront remis aux jeunes auteurs, d'abord localement puis au niveau national.

CATHERINE EVRARD  
Section LDH du 14<sup>e</sup>, tél.-fax : 01.45.38.52.19.

## LA BELIERE SAUVEE DES DEMOLISSEURS

Les associations Monts 14 et Urbanisme et démocratie peuvent se réjouir. Suite à leur mobilisation (voir "La Page" n°42), le piano-bar La Bélière a été inscrit cet été à l'inventaire des Monuments historiques. Dans son communiqué, le ministère de la Culture souligne les qualités de cette édifice "fervent témoin de l'architecture faubourienne". Espérons qu'il ne soit pas transformé en musée.

## %ATTAC

Le comité %attac 15<sup>e</sup> vous invite à ses réunions, le premier mardi de chaque mois à 19 h 15, au foyer de Grenelle : 17, rue de l'Avre, 15<sup>e</sup>.

## MISE AU POINT

L'Association des locataires des immeubles Didot-Alésia-Bardinet-Jacquier (Adisia), citée dans "La Page" n° 43, précise que Mme Mureau "est l'auteur à titre individuel" du texte dont nous avons publié des extraits dans l'article intitulé "Plaisance prend son avenir en main". L'Adisia précise "être une association représentant les locataires de l'ensemble des immeubles. Pour tous problèmes concernant uniquement les loyers et les charges d'ordre locatif."

## ● L'Equip'Page...

... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 50 F. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.





